

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM D'UNE ASSOCIATION

Le présent formulaire doit être retourné, rempli et accompagné des pièces conformes à l'article 214 des règlements généraux, à la ligue régionale dont dépend l'association en demande, laquelle transmet le dossier à la F.F.R. par courriel à affiliations@ffr.fr avec son **avis circonstancié**.

Extrait de l'article 214 des règlements généraux :

« Toute demande de changement de nom ou de dénomination constitue une modification des statuts de l'association et doit, par conséquent, être accompagnée des pièces suivantes :

- *Délibération de l'assemblée générale ayant décidé de la modification statutaire,*
- *Statuts de l'association avant modification,*
- *Statuts de l'association après modification,*
- *Copie de la déclaration de la modification en préfecture ou sous-préfecture,*
- *Ultérieurement copie de la publication au Journal Officiel ».*

Numéro d'affiliation F.F.R. + Nom actuel de l'association en toutes lettres :

.....

Nom souhaité :

.....

Fait à, le 20.....

Le Président

Le Secrétaire Général

Nom, prénom et adresse des signataires :

Le Président :

Le Secrétaire Général :

AVIS DE LA LIGUE REGIONALE : ☐ FAVORABLE ☐ DEFAVORABLE

Éléments circonstanciés :

.....

.....

.....

Fait à, le 20.....

Cachet et signature du Président ou du Secrétaire Général de la ligue régionale.

Avis circonstancié et préconisations de la ligue régionale via Oval-e.